

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de leurs GROUPES REGIONAUX: ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier: M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6^e

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	500 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger	600 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 11 Mars, à 20 h. 15

Admission de :

M. RAPAUT Frédéric, 47 bis, cours Tolstoï, Villeurbanne, parrains MM. Fabre et Hengy. — M. GIN Michel, 43, rue Malesherbes, Lyon, parrains MM. Ponchon et Coquillat. — M. BELLEVILLE Michel, 31, rue Hoche, Roanne (Loire), parrains MM. Belot et Dieudonné. — M. MAITREPIERRE Joseph, 69, rue Eugène-Pons, Lyon, parrains MM. Lacaze et Guillermet. — M. CHAFFARD Marcel, Centre national de Formation de Moniteurs agricoles, Pontcharra-sur-Turdine (Rhône), parrains MM. Denninger et Coquillat. — Pr Ismail YALÇINLAR, Docent, Inst. de Géographie, Université d'Istanbul (Turquie), parrains MM. Viret et Coquillat. — Muséum d'Histoire Naturelle de Nîmes (Gard).

Questions diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE : Samedi 8 Mars, à 15 heures

J. BECHYNÉ : Nouveaux Galéruces de Madagascar.
Présentation d'insectes. — Questions diverses.

SECTION BOTANIQUE : Samedi 8 Mars, à 17 heures

G. RENAUDET : La fièvre et l'âme des plantes.
Présentation de plantes. — Questions diverses.

**SECTION GENERALE (Anthropologie, Biologie, Microscopie,
Sciences Naturelles) : Samedi 15 Mars, à 17 heures**

J. VIRET : Causerie sur l'Homme et l'Evolution.
Questions diverses.

SECTION MYCOLOGIQUE : Lundi 17 Mars, à 20 h. 30

H. ROMAGNESI : Quelques Russules nouvelles pour la flore française.
Présentation de champignons frais.
Questions diverses.

CATALOGUE DES LÉPIDOPTÈRES de la Région Lyonnaise

(Première Partie : Macrolépidoptères)

par R. MOUTERDE

avec la collaboration des Lépidoptéristes Lyonnais.

Ce travail est dédié à la mémoire du Docteur Ph. RIEL, Président d'honneur et bienfaiteur de la Société Linnéenne de Lyon, en témoignage de la respectueuse reconnaissance de ses disciples en Entomologie.

AVANT-PROPOS

Notre but. — Lyon n'a jamais manqué de lépidoptéristes, et certains d'entre eux ont été des plus réputés de France : DONZEL, MILLIÈRE, ROUAST, le Dr RIEL, etc... Aucun d'eux n'a publié de liste, même sommaire, des espèces de la faune lyonnaise. Nous voulons combler cette lacune.

Pourquoi nos anciens se sont-ils abstenus ? Il y a bien un motif d'ordre général : chaque année apporte quelque nouveauté à une faune locale, ou modifie une appréciation. Le futur auteur d'un catalogue a l'impression constante qu'il vaut mieux attendre encore. Mais, à Lyon, un autre obstacle existe. Notre ville n'est pas le centre d'une région naturelle, mais un carrefour commun à plusieurs régions ; notre contrée n'est pas homogène. Cette absence de cadre naturel est une réelle difficulté, mais ne nous paraît pas suffisante pour interdire tout essai.

Nos limites. — Notre région lyonnaise aura donc des limites tout arbitraires ; elle sera : la surface d'un cercle ayant Lyon pour centre et 50 kilomètres de rayon. En quelques points, nous dépasserons légèrement ces limites, et considérerons comme nôtre, par exemple, la haute vallée de l'Azergues jusqu'au col des Echarmeaux, ou la forêt de Seillon en entier.

Pourquoi 50 km plutôt que 60, 80 ou 100 ? parce que les amateurs lyonnais peuvent explorer en de courtes excursions la région ainsi limitée. S'ils disposent de plus de temps, ils vont nettement plus loin, dans les Alpes, dans le Midi, en brûlant les étapes intermédiaires.

Laisser croire à un amateur de Roanne, de Mâcon, d'Annonay, de Voiron, que nous savons tout de sa faune locale, serait manquer de probité. Nous espérons cependant pouvoir donner plus tard quelques indications sur des contrées limitrophes un peu mieux connues (vallée du Rhône, Grande-Charreuse).

Si réduite que nous la concevions, notre région lyonnaise est loin d'avoir été explorée à fond, comme nous allons le voir.

La région lyonnaise. — Parcourons-la en regardant d'abord vers le Nord et nous dirigeant constamment sur la droite.

Au Nord, la rive gauche de la Saône, toute en villas et en cultures, offre peu de terrains de chasse. Quelques recoins de la côtière des Dombes, notamment vers Trévoux, quelques terrains marécageux aux bords mêmes de la rivière sont à explorer.

Le plateau des Dombes est pour nous plus attrayant. A en juger par les captures déjà faites, on doit pouvoir y trouver la plupart des espèces de la région parisienne et de l'Est. Les bois des Echets, de Tramoyes, de Mionnay, de St-André-de-Corcy, et, plus loin, la forêt de Seillon, sont les plus faciles d'accès. Les étangs, sauf de rares exceptions, ne sont pas permanents : leur faune ne répond donc pas aux promesses de la carte. Mettons à part le marais tourbeux des Echets ; des espèces particulières y ont déjà été notées et bien d'autres y sont à découvrir ; les chasses de nuit y feraient merveille. Plus à

l'Est, seraient à visiter la contrée au Nord de Montluel et les pentes du plateau vers l'Ain, à la limite approximative de notre région dans cette direction.

Sur leur face Sud, qui domine le Rhône, les Dombes se terminent par une falaise abrupte. Cette côtière des Dombes, par sa proximité, ses bons terrains de chasse, a toujours attiré les naturalistes, et l'on ne peut se faire une idée juste de notre faune en la négligeant. Elle est soumise à des influences variées : l'exposition au Sud, qui permet à bon nombre de papillons méridionaux ou semi-méridionaux d'y prospérer ; le voisinage du fleuve dans les parties basses, enrichies d'espèces du bord des eaux ; le voisinage des Dombes, d'où s'infiltrent, dans les ravins profonds et frais contrastant avec l'aridité des pentes sèches voisines, des formes plutôt septentrionales ; peut-être aussi la situation à un coude du Rhône, si l'on admet que, dans leurs migrations, les individus errants viennent buter contre cet obstacle et s'y abriter. Enfin la nature alluviale du sol est, on le sait, plus favorable à la variété de la faune qu'un sol primitif. Le développement de la banlieue transforme peu à peu en villas et jardins les coins favoris des chasseurs ; on ne peut plus, comme au temps de DONZEL ou MILLIÈRE, chasser à Vassieux¹. Mais au delà de La Pape, vers Neyron, Sermenaz, plus loin entre Beynost et la Boisse, l'entomologiste est encore chez lui.

Quittons La Pape pour chasser sur les berges du fleuve, pour parcourir les îles, les îlons, vers Miribel, etc... Les fourrés humides, les vorgines, aussi bien que les parties sèches ou sablonneuses, nous procureront encore de bonnes captures. Signalons, en remontant le Rhône, là où les cultures n'ont pas tout envahi, d'intéressantes localités, par exemple : au delà de Niévroz, vers le pont de Jons, une zone de terrains arides, coupés par les lits marécageux d'anciens bras du Rhône ; cette localité nous a paru très riche. Il en est de même des terrains de La Valbonne, jusqu'à l'embouchure de l'Ain. C'est une région à recommander aux jeunes, soucieux de se distinguer en évitant les chemins battus.

Traversons le Rhône ; s'il est en crue, si sur ses bords s'amassent des détritux fraîchement déposés, nous trouverons en les examinant, outre d'innombrables autres insectes, un grand nombre de chenilles vivantes, d'espèces généralement vulgaires et ne paraissant pas venir de loin. Les élevages quelquefois tentés avec ces chenilles n'ont jusqu'ici, rien donné de remarquable ; mais, si la crue vient des hautes altitudes, de la vallée de l'Arve par exemple, est-il absurde de supposer que de bonnes espèces peuvent se trouver dans l'amas des vulgarités ? Cela expliquerait une ou deux citations étranges de nos listes : *Euxoa birivia* Schiff. par exemple.

Nous retrouvons sur la rive gauche quelques aspects analogues à ceux de la rive droite, au delà du Grand Camp, vers Décines, Jonage, par exemple aux bords du canal, et surtout entre le canal et le Rhône. En nous écartant du Rhône vers le Sud, nous arrivons à la plaine du Dauphiné. Elle est trop cultivée pour nous offrir beaucoup de terrains propices ; encore sont-ils lointains, comme les bois d'Anthon. Il en est un cependant, d'aspect bien particulier, que nous n'aurions garde d'oublier : les marécages tourbeux de la Bourbre, entre la Verpillière et Frontonas, prolongés de part et d'autre de la Bourbre, par des localités analogues. La faune des marais est très peu connue à Lyon ; le D^r ROMAN est seul à avoir chassé la nuit dans un petit marais de son voisinage, et ses succès ont été une révélation. Que serait-ce si nos collègues consacraient méthodiquement quelques nuits à l'exploration des marais des Echets et de La Verpillière, tous deux de type assez différent, et tous deux faciles d'accès ? Même de jour, les chasses à La Verpillière sont intéressantes.

La plaine du Dauphiné est limitée à l'Est par les collines de Crémieu, au Sud et au Sud-Est par les collines de Bourgoin et du Viennois.

L'île calcaire de Crémieu nous offre aussi quelques étangs : Ry, Charamel, Moras, etc..., des vallons frais, mais surtout des pentes abruptes et sèches, souvent boisées, où la chasse est fructueuse. Elle est renommée pour son pittoresque, et tout Lyonnais connaît ses principaux sites : le val d'Amby, la région de La Balme, de Crémieu, de Veyssillieu-Moras, de St-Quentin. Malgré les résultats déjà acquis, notamment par M. BATTETTA, fidèle de cette région,

1. MILLIÈRE a chassé énormément dans cette région ; voir le paragraphe enthousiaste qu'il lui consacre à propos de *Coccyx juniperana* (Iconog., p. 3, 1859).

par M. TERREAUX à Annoisin-Chatelans, et par M. MILLIAT, de Bourgoin, sa faune est encore loin d'être connue à fond.

Quant aux collines du Dauphiné (région de Bourgoin, St-Jean-de-Bournay, Heyrieux, Vienne) à sol d'origine glaciaire, parfois sablonneux, plus souvent argileux, coupées de ravins profonds, offrant des pentes sèches à l'exposition Sud, des bois humides et froids à l'exposition Nord, elles ont été, jusqu'à présent, trop délaissées. Exceptons en les environs immédiats de Bourgoin, où M. MILLIAT a fait de fort intéressantes captures, parmi les Diurnes surtout. Le reste de ce vaste secteur n'a guère été visité. Tout près de Vienne, certains aspects des coteaux bien exposés rappellent La Pape; peut-être n'est-ce là qu'une apparence, car ces balmes viennoises semblent soumises plus encore à l'influence du climat des Terres Froides, qu'aux influences méridionales de la vallée du Rhône.

Notre tour d'horizon nous amène à la vallée du Rhône. La facilité des transports permet aux Lyonnais d'étendre leurs investigations bien au sud de la ville. Il le faut d'ailleurs, car, près de Lyon, les terrains de chasse sont rares. Sur la rive gauche, vers Sérézin, Chasse, Vienne et plus au Sud, il existe des pentes bien exposées, en terrain d'alluvion, ou dans les parcelles de terrain primitif enclavées sur cette rive. Sur la rive droite, le terrain primitif est partout, à Ampuis, Chavanay, et, plus bas, à Andance, Sarras, St-Jean-de-Muzols, etc... Ce n'est qu'à Châteaubourg et Valence (Crussol) que l'on rencontre le calcaire, puis plus bas, à La Voulte-sur-Rhône, paradis des chasseurs, localité privilégiée par son exposition Sud-Est à un coude du fleuve, par la diversité de sa constitution géologique et l'étendue des terrains propices à la chasse. C'est une étude passionnante que de noter à mesure que l'on descend dans la vallée, l'apparition des espèces méridionales, ou ces localisations mal expliquées d'espèces très spéciales (*Gypsochroa renitidata* Hb.). Mais ne nous égarons pas davantage hors de nos limites, et remontons le cours du Rhône.

Sur notre gauche, l'horizon est barré par le massif du Pilat. Les anciens lépidoptéristes y ont beaucoup chassé, et, de nos jours encore, il est rare d'en revenir sans d'intéressantes captures. Nous n'y chercherons pas les formes des hautes altitudes, mais plutôt les subalpines, qui y sont bien représentées, notamment les Géomètres des sous-bois. Le climat des sommets est froid et humide (*Argynnis amathusia* Esp., *Epipsilia occulta* L.), et cependant, l'influence de la latitude se fait aussi sentir (*Argynnis daphne* Schiff.). On accède au Pilat soit par Chavanay et Pélussin, soit par Rive-de-Gier ou Grand-Croix et Doizieu, soit par Saint-Chamond, soit enfin par Saint-Etienne et Le Bessat. Tous ces itinéraires, au sortir des terres cultivées, nous font traverser des bois feuillus et surtout résineux, pour aboutir soit aux rochers du Crest de l'œillon, soit au Crest de la Perdrix et aux prés élevés qui l'entourent.

Le Pilat dépassé, en remontant le Rhône, nous voici au confluent du Gier, à Givors. Nous pouvons remonter le Gier et explorer les côtes ensoleillées de St-Romain-en-Gier, Rive-de-Gier, où ont chassé DONZEL et son frère; ou suivre le Mornantet et la gorge profonde que domine Chassagny; ou, quittant la route de Chassagny, remonter le ruisseau qui vient de Lavaure. Ce vallon de Lavaure, très accessible par Givors-Canal, peu connu des lépidoptéristes, a été exploré d'abord par le Dr RIEL. La faune, pas très variée peut-être, est assez originale. Le terrain de chasse est étendu, et, dans les landes et les rochers, les chasseurs ne sont pas dérangés dans leurs ébats.

Le plateau situé entre Givors, les Monts du Lyonnais et Brignais, trop cultivé, n'a pour nous que peu d'intérêt.

A Brignais, nous rentrons en banlieue, et ne chasserons pas dans la solitude, le dimanche surtout. La promenade des bords du Garon peut se faire soit à partir de Brignais, soit à partir de Chaponost. C'est entre les Aqueducs et Corandin que nous ferons surtout de bonnes captures. La localité rappelle, en moins étendu, le vallon de Lavaure, comme site et comme faune. Les cultures gênent malheureusement nos évolutions; l'excursion est néanmoins classique et a réservé d'excellentes surprises (*Crambus staudingeri* Z.).

Nous arrivons ainsi aux Monts du Lyonnais. Là, nous n'avons que l'embarras du choix. Si le Nord de la chaîne (St-Bonnet) est un peu moins sec que le Sud (Ste-Catherine), la faune reste cependant homogène dans son ensemble. A Riverie, St-André-la-Côte, Yzeron, comme à St-Bonnet, Larny ou Mercruy, nous rencontrons des terrains arides et boisés, avec influences montagnardes (*Erebia*

stygne Ochs., *Gnophos aenearia* Obth.) ou boréales (*Aphantopus hyperanthus* L.). Il n'existe pas de recoin spécialement intéressant. S'il fallait choisir, ce serait la région d'Yzeron que nous préférerions. Voici, d'ailleurs, les promenades faciles et classiques : Yzeron par la coursière ou Châteauvieux, avec retour par Thurins ou par le Jumeau ou même Malval ; St-Bonnet par Grézieu et le col de la Luère, avec retour par Vaugneray ; la Croix du Banc, Larny ou Mercrucy par Pollionnay et retour par Lentilly.

Les Monts du Lyonnais se continuent au delà de la Brévenne par une chaîne d'aspect identique qui a rarement été visitée. Au delà et à l'extrémité de notre domaine, la plaine de Feurs, avec ses nombreux étangs, serait certainement intéressante.

Le plateau entre Lyon et les Monts du Lyonnais nous offre quelques localités passables en dehors des lieux habités et cultivés : les bords de l'Yzeron entre le Moulin du Gôt et Craponne ; les bois de Tassin, de Marcy, de Charbonnières et surtout ceux de La Tour-de-Salvagny, avec la variété de leurs terrains, généralement secs, avec fossés ou vallons humides, plantés de pins et plus souvent de taillis de chênes ; enfin les bois de Serres, entre Ecully et Dardilly, bien connus de tous les entomologistes.

Les Monts de Tarare et du Beaujolais, plus élevés que les Monts du Lyonnais, formés comme eux de roches cristallines quoique plus récentes, en diffèrent surtout par leur humidité beaucoup plus grande, qui permet au sapin d'y prospérer. La faune n'est donc plus tout à fait la même (*Boarmia secundaria* Hb.), mais nous n'avons sur elle que des renseignements fragmentaires, grâce à quelques excursions faites surtout au col des Echarmeaux, à la forêt de Pramenoux près Grandris, etc.

Le Beaujolais s'abaisse vers le cours inférieur de l'Azergues et vers la Saône par des collines calcaires sèches, souvent couvertes de buissons ou de maigres taillis. Cette région, elle encore, est peu explorée ; les bois d'Alix-Lachassagne semblent intéressants. Par exception, les bords de l'Azergues, aux Chères, à Morancé, à Lucenay, ont été visités maintes fois : ils offrent, dans les cailloutis arides coupés de délaissés marécageux, un terrain de chasse varié.

Ces coteaux du Bas-Beaujolais ont forcément de grandes analogies avec leurs contemporains, les Monts d'Or lyonnais.

Les Monts d'Or ont toujours attiré les lépidoptéristes, surtout les anciens (GAYNON, ROÜAST). Les amateurs actuels y vont encore, ne serait-ce que pour la beauté du site, et se laissent tenter par les sommets herbus du Mont Thou, du Mont Ceindre, de Narcel ou du Mont Verdun, mais ils sont souvent déçus. Le développement de la banlieue dans cette direction est certainement une cause de cet appauvrissement ; sans doute aussi notre persévérance et notre ardeur ne valent-elles pas celles de nos anciens. Le D^r ROMAN en quelques chasses de nuit, et même de jour, nous a montré qu'il reste à glaner sur nos pentes et nos sommets familiers (*Athetis respersa* S. V., *Conistra gallica* Led., *Bryophila pineti* Stgr.).

La localité de Couzon, bien connue des botanistes, ne se signale pas particulièrement pour nous. Le versant Nord des Monts d'Or, couvert de taillis et de bois souvent épais, ne paraît pas non plus très riche.

Les bords mêmes de la Saône, rive droite, par lesquels nous achevons notre tour d'horizon, sont cultivés presque partout, sauf en quelques lieux herbus, parmi les peupliers et les buissons humides, au delà de St-Germain (*Plebeius aegon* Schiff.).

Quelle conclusion tirer de cet examen rapide de nos localités ? Une seule : il y a beaucoup à faire encore pour les bien connaître. La zone réellement étudiée se limite presque à l'Ouest Lyonnais, aux Monts d'Or et à La Pape. La génération qui monte ne manque pas de buts à atteindre, de régions à explorer ; la faune des marais est très peu connue ; celles de l'île Crémieu, du Haut-Beaujolais, des collines viennoises, des Dombes mêmes, ne le sont guère davantage.

Remarques générales sur notre faune lyonnaise. — Nos collègues de Paris ou du Nord doivent croire que notre faune est plus méridionale qu'elle ne l'est en réalité. Les espèces méditerranéennes ne remontent que par places, par îlots, généralement à l'exposition Sud-Est, et nous retrouvons ici, mais en partie seulement, celles de la région bordelaise et des côtes Sud de l'Atlantique. On peut même s'étonner, vu la différence de climat entre Lyon et Bordeaux, que notre faunule méridionale ne comporte pratiquement pas d'espèces étrangères à l'Ouest atlantique. Tout se passe comme si le seuil climatique Pilat-Terres

Froides constituait au niveau de Vienne une barrière infranchissable aux espèces purement méditerranéennes et même à bon nombre des espèces communes au Midi et à l'Ouest.

Notre région est un carrefour. Nous sommes appelés à rencontrer, par exemplaires isolés, des espèces qui ne nous appartiennent pas en propre; nombreuses sont celles qui ne sont signalées dans la région que par un ou quelques exemplaires. Ce phénomène se produit partout, mais il semble plus fréquent dans notre situation géographique.

Notre faune paraît subir avec le temps des modifications sensibles. La question est délicate, car c'est oser beaucoup qu'affirmer qu'une espèce a disparu, qu'une autre a apparue. Quel dommage qu'un DONZEL, un GAYNON ne nous ait pas laissé un catalogue bien étudié! Nos certitudes seraient bien plus grandes. Toutefois, comment expliquer que des papillons aussi visibles qu'*Araschnia levana* L., *Heodes dispar* Haw. *rutilus* Wern., *Athetis kadeni* Frr. aient été pris en nombre ces derniers temps, en des localités chassées depuis toujours, alors qu'ils ne figurent pas sur les anciennes listes ou dans les anciennes collections? Que dire de la disparition à La Pape et aux Monts d'Or de *Pararge arethusa* Esp., retrouvé il est vrai depuis peu, mais dans d'autres localités?

Enfin, comme partout, des espèces ont disparu de certaines localités, victimes, avec leurs plantes nourricières, de l'extension de la ville, telles *Lycaena arcas* Rott. et *euphemus* Hb. à la Part-Dieu, à la Ferrandière. D'autres, comme *Hyphoraia testudinaria* Fourc., sont introuvables certaines années, très abondantes dans d'autres.

Notre faune est-elle spécialement riche? Dans un sens oui, grâce à la variété climatique et géologique de nos environs, ce qui serait moins le cas à Bourg ou St-Etienne par exemple. Mais cependant aucune de nos stations n'est vraiment exceptionnelle et ne mérite, comme La Voulte-sur-Rhône, une réputation autre que locale.

Regrettons enfin que les procédés de chasse efficaces n'aient pas été assez employés: chasse à la lumière, à la miellée, élevages. Nos listes seraient vite augmentées et beaucoup d'espèces « rares » deviendraient « communes ».

Malgré tout, nos macrolépidoptères, plus deux familles de microlépidoptères, les Aegeriides et les Hépihalides, dépassent largement le chiffre d'un millier, total plus qu'honorable pour une région volontairement restreinte.

Sources et références. — L'auteur d'un catalogue local peut: ou n'indiquer que ce dont il est certain, c'est-à-dire ce qu'il a pris ou a pu contrôler lui-même, ou accepter toutes les espèces signalées par un lépidoptériste sérieux. Nous devons, sauf très rares exceptions, adopter le deuxième procédé. En effet, les citations anciennes, souvent incontrôlables, se vérifient petit à petit, et nous avons ainsi la preuve de la sincérité des notes de DONZEL, ROÛAST, etc..., des indications contenues dans leurs collections ou celle du Muséum. Après *Gonopteryx cleopatra* L., c'est *Hyphoraia aulica* L., *Epipsilia occulta* L. dont la capture récente vient moderniser nos vieux documents. Notre respect s'en accroît pour nos prédécesseurs, qui, avec des facilités de transport bien réduites, faisaient preuve d'une ardeur scientifique attestée par les résultats obtenus.

Nos sources d'information sont de deux catégories: les anciennes, c'est-à-dire les collections d'amateurs disparus, leurs notes de chasse, leurs manuscrits, les indications puisées dans quelques ouvrages entomologiques; les nouvelles, c'est-à-dire les collections des contemporains, leurs notes et leurs renseignements verbaux.

Dans les collections anciennes, chaque exemplaire ne possède pas, comme il est de règle actuellement, son étiquette de date et localité. Ces collections n'ont presque toujours que des étiquettes d'espèce, placées séparément en tête de la série d'exemplaires, ou épinglées au premier exemplaire. Ces étiquettes, outre le nom d'espèce, portent assez souvent des indications géographiques. Ces indications ne se rapportent pas nécessairement aux exemplaires en collection, mais la mention « Lyon » sur une étiquette prouve que l'auteur connaissait la présence de l'espèce dans la région. Les rares étiquettes individuelles existant dans la collection sont évidemment plus probantes encore.

Trois collections anciennes existent à Lyon: celle du Muséum, dont les sujets sont en général décolorés, les vitrines étant exposées à la lumière, et, à la Société Linnéenne, celles de DONZEL et de ROÛAST, par contre très bien conservées.

Quel est l'auteur de la collection du Muséum? Un passage du manuscrit de

DONZEL (à propos d'un papillon sibérien : *narica*) est net : « Je n'ai jamais vu en 1848 que la paire de la collection CHARDINY qui est maintenant la collection de la ville de Lyon ». Mais les étiquettes d'espèce de cette collection portent des indications géographiques dues au lépidoptériste lyonnais GAYNON. Elles se retrouvent en effet sur les notes de ROÛAST sous la forme : « Lyon Musée GAYNON » ou rarement : « Lyon cat. Musée GAYNON ».

La collection DONZEL, l'un des joyaux de la Société Linnéenne, donne des renseignements similaires ; quelques rares exemplaires ont une étiquette individuelle. Il en est de même de la collection ROÛAST, propriété de M. et Mme CLERC, conservée par eux sans modifications et léguée à la Société Linnéenne en même temps que leur propre collection. Cette collection ROÛAST est trop peu consultée. Les exemplaires souvent fort beaux, ne sont pas toujours bien alignés ni bien étalés, mais cet aspect moins engageant ne doit pas masquer la richesse de l'ensemble.

Avec leurs collections, M. et Mme CLERC nous ont laissé plusieurs manuscrits, dont deux nous serviront à chaque instant. L'un est la copie d'un projet d'ouvrage écrit en 1848 par DONZEL pour servir de texte à l'Iconographie d'HÜBNER (l'original est interfolié dans l'exemplaire d'HÜBNER existant à la Bibliothèque de la ville de Lyon) ; il contient quelques indications sur notre région. L'autre est un amas de notes disparates rassemblées par ROÛAST, où voisinent ses observations personnelles, des extraits de l'Iconographie de MILLIÈRE, des notes de GAYNON, le tout constituant pour nous un ensemble précieux.

L'Iconographie de MILLIÈRE, publiée dans les Annales de la Société Linnéenne, abonde aussi en renseignements sur notre faune. Quelques ouvrages enfin nous donnent certaines indications (BERCE, FRONNET, Catalogue des Lépidoptères de France).

Un catalogue, assez complet d'ailleurs, pourrait être dressé à l'aide des documents ainsi énumérés. Il aurait un intérêt historique, mais, sauf pour les espèces peu communes ou dans quelques cas particuliers où une citation précise des sources anciennes est nécessaire, nous croyons inutile de reproduire intégralement les renseignements anciens à côté des récents. Nous noterons seulement d'un signe conventionnel les espèces non citées autrefois et prises récemment.

Passons maintenant à notre deuxième source d'information, la principale : les collections contemporaines. Pour ne blesser la modestie de personne, énumérons simplement les noms de nos lépidoptéristes : M. BATTETTA, M. et Mme CLERC, MM. DU DRESNAY, DUFAY, DURILLON, GIRERD, MILLIAT, MOUTERDE frères, RÉAL, D^r RIEL, D^r ROMAN, SAMSON, SCHAEFER, TERREAUX, TESTOUT, etc..., en nous excusant des omissions possibles. Nous déplorons la disparition de plusieurs d'entre eux ; mais ils vivent encore dans notre souvenir affectueux, et nous n'avons pas oublié les nombreux renseignements locaux qu'ils nous donnaient les uns et les autres avec tant de complaisance et de souriante simplicité.

Classification. — Le Catalogue des Lépidoptères de France, publié sous la direction de L. LHOMME, nous sera un guide sûr et reconnu de tous. Nous le suivrons pas à pas, même lorsque des travaux récents ont modifié la systématique et la nomenclature depuis la parution ; cela évitera à nos lecteurs toute hésitation. Cependant, dans la mesure du possible, nous indiquerons en cours de route les principales de ces modifications.

Une question se pose : celle des variétés, races locales, aberrations. Nous voudrions ne rien laisser dans l'ombre, et donner en particulier pour chaque espèce le nom de la race locale existant dans la région ; mais, bien souvent, nous ne le connaissons pas avec certitude. L'étude des races locales, œuvre de spécialistes, n'est pas poussée à fond pour toutes les espèces, surtout en dehors des Diurnes ; même si cette étude est faite, il peut être difficile de décider du nom à attribuer aux exemplaires de notre région. En effet, aucun de nos chasseurs ne s'est spécialisé dans l'étude de nos races locales. De même les aberrations, souvent multipliées à l'infini, ont été peu recherchées par nos lépidoptéristes.

Emploi des termes. — Si on parcourt deux catalogues locaux, on constate souvent que, pour l'un, tout est commun et répandu ; pour l'autre, tout est rare et localisé. Nous veillerons de près à éviter cet écueil ; à ne qualifier de « très commune » ou « commune » qu'une espèce rencontrée en nombreux exemplaires à chaque occasion favorable ; de « rare » ou « très rare », qu'une espèce trouvée en nombre vraiment limité, ou même 4 ou 5 fois seulement. De même pour l'appréciation des termes : « très localisé », « localisé », etc...

Les faunes voisines. — Il est intéressant de comparer une faune avec celle des régions voisines. Comme nous l'avons déjà dit, nous voudrions pouvoir donner une esquisse faunistique des contrées limitrophes de la nôtre, mais, bien qu'ayant déjà de bons éléments pour le faire, notamment les chasses de M. GIRERD à St-Jean-de-Muzols près Tournon, nous ne pouvons nous lancer sérieusement dans cette voie. Par contre, on consultera avec intérêt les Catalogues de Saône-et-Loire de CONSTANT (1866) et d'ANDRÉ (1902), ce dernier inachevé, celui de France centrale de Maurice SAND (1879), celui des environs de Genève (Diurnes), Société Lépidoptérologique de Genève (1910).

Exécution matérielle. — La nécessité de condenser le texte conduit à n'indiquer en principe que les renseignements locaux. On trouvera les renseignements d'ordre général sur les ouvrages descriptifs, ou même, pour les indications concernant les chenilles et leurs plantes nourricières par exemple, sur le Catalogue des Lépidoptères de France. Elle nous conduit aussi à user d'abréviations, pour les mots revenant sans cesse, les noms des chasseurs, etc... Pour toute espèce d'un certain intérêt, nous indiquons le nom du chasseur à la suite de la localité de capture; nous estimons ce renseignement superflu pour les espèces vulgaires.

Note du rédacteur. — Ce Catalogue est la somme de tous les renseignements provenant des sources indiquées, mais la contribution des amateurs contemporains est la plus importante. Chacun d'eux a mis tant de complaisance à fournir tous détails utiles, que le rédacteur, ému d'une si amicale confraternité, en a eu son travail singulièrement facilité. Il souhaite que l'existence de ce catalogue amène à notre lépidoptérologie lyonnaise de nombreux adeptes, que vétérans et jeunes recrues n'hésitent pas à noter et signaler toutes imperfections ou erreurs de notre texte, toutes nouveautés pour notre faune. Pour cette active collaboration présente et future, que tous soient ici cordialement remerciés.

Signes conventionnels. — Abréviations.

Les chiffres romains indiquent les mois d'apparition.

Deux nombres précèdent chaque nom d'espèce: le premier est le numéro d'ordre du Catalogue que nous rédigeons; le second, entre parenthèses, est celui du Catalogue des Lépidoptères de France (L. LHOMME).

N: espèce non connue autrefois de la région (N = nouveau).

tc.: très commun. — c.: commun. — ac.: assez commun. — pc.: peu commun. — tr.: très rare. — r.: rare. — ar.: assez rare. — pr.: pas rare. — tl.: très localisé. — l.: localisé. — al.: assez localisé. — rép. répandu.

Cat. Lép. Fr.: Catalogue des Lépidoptères de France (L. LHOMME). — ms. D.: manuscrit DONZEL. — ms. R.: manuscrit ROÛAST. — Mill. Ico.: MILLIÈRE Iconographie.

Ba: BATTETTA. — Cl.: CLERC. — D: DU DRESNAY. — Du: DUFAY. — Mi: MILLIAT. — Mo: MOUTERDE. — Ré: RÉAL. — Ri: RIEL. — Ro: ROMAN. — Sc: SCHAEFER. — Te: TERREAUX.

St-Didier = Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

RHOPALOCERES

I. PAPILIONIDAE

1 (1). *Papilio podalirius* L. — IV-VI (gén. vern. *podalirius*); VII-XI (gén. est. *zanclaeus* Z. mieux *zanclaeides* Vty). — Jardins, haies, buissons de prunelliers, plus en banlieue et aux abords des villages qu'en pleine campagne. Ac. ou c. Particulièrement abondant certaines années (1924). Rép. partout dans la région.

2 (4). *Papilio machaon* L. — V-VI (gén. vern. *machaon*); VII-IX (gén. est. *sphyroides* Vty, mieux *aestivus* Z.). Aime les lieux découverts et élevés, mais se trouve aussi dans les jardins, les prairies, au bord des eaux. Moins c. que *podalirius*, mais au moins aussi rép. Sommet des Monts d'Or, des Monts du Lyonnais, etc... Aucune ab. n'est citée de la région, sans doute faute de recherches: *aurantiaca* Sp., qui paraît très rép. en France, et citée notamment de la région genevoise, s'y rencontrera certainement, ainsi que d'autres ab. moins remarquables.

(6). *Thais rumina* L. *medesicaste* Illig. ne paraît pas signalé au Nord de La Voulte-sur-Rhône.

3 (7). *Parnassius apollo* L. — VII-VIII. — Prairies et ravins des montagnes mais non dans toutes. « Habite les Alpes..., Pilat » (ms. D.). La coll. DONZEL comprenait, sous une étiquette d'espèce portant l'indication : « Mons Pileatus », des ex., disparus actuellement, appartenant certainement à une race du Massif Central, et vraisemblablement pris au Pilat. Les « Souvenirs du Mont Pilat et de ses environs », par MULSANT (1870), citent *apollo* volant dans les prairies avoisinant la Jasserie du Pilat. Par contre le ms. R., écrit vers 1875 ou plus tard, est muet sur la présence d'*apollo* au Pilat, où ROÜAST a cependant bien chassé.

Depuis, tous nos lépidoptéristes l'ont cherché au Pilat, mais sans succès. L'espèce étant réputée de mœurs très casanières, on pouvait craindre de ne jamais la revoir. Cependant, *apollo* semble bien avoir disparu un temps du Mézenc pour y réapparaître ensuite ; de même en Lozère au plateau d'Allayrac. Ces précédents laissaient subsister un espoir.

Cet espoir paraît se réaliser. M. C. CÔTE a pris un ex. le 7-VII-1946 près de l'ancien hôtel à proximité du Crest de l'Œillon. M. GETTE affirme en avoir capturé un près des ruines de la Ferme de Bote, entre le Crest de l'Œillon et le Crest de la Perdrix.

II. PIERIDAE

4 (10). *Aporia crataegi* L. — V-VII. — Dans les prés, autour des buissons et vergers, surtout par places, rép. partout et généralement pr., certaines années nettement c. La chenille est également ac. par nids au premier printemps.

5 (11). *Pieris brassicae* L. — Fin IV à VI-VII (gén. vern. *chariclea* Steph.) ; VII à X (gén. est. *brassicae*). — Jardins, prés ; c. partout ; certaines années (1910), nettement moins abondant. Des migrations ont été constatées (octobre 1951). Un ex. *chariclea*, ♂, de la taille d'un ♂ moyen de *rapae*, avec tache apicale noire presque effacée : St-Didier, un ex. (Ro).

6 (12). *Pieris rapae* L. — IV-VI (gén. vern. *metra* Steph.) ; VII-IX (gén. est. *rapae*). — Jardins, prés, etc..., tc. partout.

Ab. trans. ad *immaculata* Føl. (ayant un léger lavis apical noirâtre) : Lyon-St-Just, d'éclosion, un ex. (Mo). Ab. ♀ de petite taille : 34 mm, fond des ailes jaunæ pâle, sans doute référable à *flavescens* Vty : Lyon, cours d'Herbouville, un ex. (Mo).

7 (13). *Pieris manni* Mayer. — N. — V-VI (gén. vern. *manni*) ; VIII (gén. est. *rossii* Stef.). — Prés, endroits incultes. Ar. et l. Ne paraît pas exister dans les jardins de banlieue, ni dans les terrains primitifs de l'Ouest lyonnais ; mais seulement dans la cœtière des Dombes et la région Monts d'Or - Basse Azergues. Avec beaucoup d'attention, on arrive à distinguer au vol *manni* de *rapae* ; mais on n'accorde pas souvent une grande attention à nos vulgaires *Pieris*, et bien des *manni*, en de nombreuses localités, ont pu ncus échapper. Terrains incultes de la gare St-Clair, 2 ex. (Ri) ; Neyron, pr. (Ré) ; Limonest, bois de la Barollière, un ex. (Ro) ; Lozanne, (Ro) ; St-Pierre-des-Vignes-Morancé, dans une luzerne avec *rapae*, pr. (Mo) ; St-Jean-des-Vignes, c. (Te) ; Alix, un ex. (Mo) ; bords Azergues, Les Chères, un ex. (Mo) ; Chasselay, un ex. (Mo).

8 (14). *Pieris napi* L. — III-V (gén. vern. *napi*) ; VII-IX (gén. est. *napeae* Esp.). Prés, etc... C. et rép. partout ; la plus précœce de nos Piérides.

Ab. de taille minuscule : 31 mm, à dessins réduits, voisine de *napella* de Sélys : Lyon-Pt-du-Jour, 1 ex. (Mo). Ab. analogue à la précédente : La Pape, 1 ex. (Cl.).

9 (15). *Leucochloe daplidice* L. — III-IV (gén. vern. *bellidice* Ochs.) ; VIII-IX (gén. est. *daplidice*). Lieux découverts, plutôt en terrain siliceux et d'origine alluviale et surtout les années sèches. Ac. ou c. par places, mais un peu l. Bords du Rhône et de la Saône, La Pape, Tassin, Vaugneray, Chaponost, etc..., et surtout dans le Sud-Est de notre région : Chasse, Septème, St-Symphorien-d'Ozon. Plus r. sur le calcaire : Mt Ceindre (ms. Ro) ; Annoisin-Chatelans (Te).

10 (17). *Euchloe crameri* Btlr. — III-IV (gén. vern. *crameri* = *belia* auct.) ; V-VIII (gén. est. *esper* Kirb. = *ausonia* auct.). — Lieux secs et chauds à exposition méridionale. Remarquable par la dissemblance des allures de vol et même des habitats de ses deux générations. Pr. mais l. ; *esper* semble être plus r. que *cramer*. DONZEL notait déjà que « *belia* a le vol plus rapide qu'*ausonia* et qu'il se trouve essentiellement aux Monts d'Or et au cours d'Herbouville, tandis qu'*ausonia* vole principalement du côté des montagnes de l'Ouest » (ms. D.). De nos jours, *cramer* est cité de La Pape, Mts d'Or, Tassin, vallon de Lavaure,

Ecully, etc..., *esperi* de St-Joseph-en-Beaujolais (Cl), montagne d'Yzeron (Dr), St-Didier, Mt Marcel, Mt Verdun (Ro), Lyon-Pt-du-Jour, Chaponost, Vaugneray (Mo).

11 (19). *Anthocharis cardamines* L. — III-V. — Lieux frais, prairies bordant les ruisseaux, etc... C. et rép. partout; varie pour la taille. Aucune ab. notable n'est signalée de la région.

12 (20). *Anthocharis euphenoides* Stgr. — IV-V. — Lieux secs du Midi. « Se trouve quelquefois aux environs de Lyon, à Pierre-Bénite, avril-mai » (ms. D). Plus tard, ROÜAST, qui avait une propriété à Pierre-Bénite, ne cite aucune capture. De nos jours, la localité la plus proche de Lyon paraissait être Sarras (Ardèche), aux bords de la Cance (Ri, Mo); mais M. GETTE en a vu deux ex. et capturé l'un d'eux sur les pentes du Mt-Ceindre à Collonges-au-Mt-d'Or, le 12-IV-1945.

13 (21). *Gonepteryx rhamni* L. — II à X. — Haies, buissons, bord des bois, etc. Se réveille et vole aux premiers beaux jours de la fin de l'hiver. C. et rép. partout; varie presque uniquement par la taille.

14 (22). *Gonepteryx cleopatra* L. — II à X. — Même habitat que *rhamni*. Tr. et tl. dans la région. « Se rencontre quelquefois à Lyon » (ms. D.). M. FAVARCO, de St-Etienne, « l'a trouvé au mois de juillet au versant est du Mt-Pilat, ainsi que dans les bois de la République, et il semble même que ce *Rhodocera* aurait été pris au Bois Noir près de St-Etienne » (Ann. Soc. Entom. de Fr., 1885, p. LXXXIV). De nos jours: Ste-Foy-lès-Lyon, un ex. (GALTIER); entre Oullins et Beauant, à l'endroit où la route franchit l'Yzeron, un ex. (Mo); La Boisse, 3 ex. en 3 années différentes (Dr in litt.), dont un conservé; même localité, un ex. (Ro); Dardilly (Sc); Crêt du Châtelard près Vaugneray, un ex. (Sc); col de la République (Te).

15 (25). *Colias hyale* L. — V (gén. vern. *vernalis* Vty); VI-VIII (gén. est. *hyale*). — Lieux secs et découverts. Pas tc. et al. Surtout dans les Mts d'Or, La Pape, région de Bourgoin, bords du Rhône et de la Saône, quelquefois banlieue Ouest, Mts du Lyonnais, etc...

16 (26). *Colias croceus* Fourc. (= *edusa* Fab.). — IV-V (gén. vern. *vernalis* Vty); VI-VIII (gén. est. *croceus*); parfois jusqu'en X. Prairies artificielles et naturelles, champs, etc... Tc, surtout l'été, et rép. partout.

Ab. ♀ *helice* Hb., nettement plus r. que la ♀ typique et plus ou moins fréquente suivant les années. Un ex. pris à l'étang de Charamel près Frontonas (Mo) est un passage à *helicina* Obth. Une ♀ très petite (32 mm), Vaulx-en-Velin (Mo).

17 (27). *Leptidea sinapis* L. — III-VI (gén. vern. *lathyri* Hb.); VII-IX (gén. est. *sinapis*). — Lieux frais, vallons humides. C. et rép. partout. L'ab. ♀ *erysimi* Bkh., si l'on comprend sous ce nom les ex. ayant encore quelques légères ombres grises sur le dessous des ailes postérieures, est aussi c. que la ♀ typique.

III. SATYRIDAE.

(36) *Erebia medusa* Fab. — N. — V-VII. Lieux montueux, dans les près au voisinage des bois et buissons. Un seul ex. signalé de la région, au champ de tir à Bourgoin, par M. JACQUIER; cette capture ne peut être contrôlée, M. JACQUIER étant décédé. S'approche en tout cas bien près de nos limites, à « Hauteville à la grange de la Rochette » (ms. R.); à Innimont (Te), au Pont d'Enfer à Cerdon (Te). Signalé aussi, chose plus curieuse, de Villerest près Roanne par M. ROUGEOR (Bull. Soc. Linn. Lyon, sept-oct. 1944, n° 7-8, p. 99).

18 (38). *Erebia stygne* Ochs. (mieux: *meolans* de Prunn.). — Lieux boisés de nos montagnes. C. dans ses places de vol, qui sont nombreuses, surtout pour un *Erebia*, genre où les espèces sont souvent très localisées. Abonde dans les Mts du Lyonnais, à une altitude très basse pour cette espèce: Mercruy, Larny, St-Bonnet, Yzeron, St-Martin-en-Haut, etc..., et même 2 ex. en deux points différents des bois de La Tour-de-Salvagny, 9-VII-1939 (Mo), à 320 m. seulement. Repris dans les mêmes parages (Sc). C. aussi de l'autre côté de la Brévenne, notamment à Villechenève, mais y paraît plus l.; existe au Mt St-Rigaud et probablement dans beaucoup de localités du Haut Beaujolais. Enfin, il est c. au Pilat. Chose curieuse, nos anciens le cite peu: « Pilat, montagne d'Yzeron » (ms. D.). « Pilat GAYNON » (ms. R.). Est-ce négligence d'une vulgarité, ou l'espèce s'est-elle répandue? — Notre belle race s'appelle désormais *rieli* Testout (Bull. Soc. Linn. Lyon, juin 1948, p. 93).

19 (49). *Erebia neoridas* Bdv. — VII-VIII. — Lieux boisés et montueux ; espèce méridionale atteignant le Sud de notre région. Signalé du Pilat par MULSANT (« Souvenirs du Mont Pilat », t. II, p. 245). Signalé tc. mais « fané », le 13 ou 14-VII-1873, au Planil (entre St-Chamond et le Pilat), et « au Pilat » (ms. R.). Repris depuis à Chavanay, 18-VIII-1907 et au Pilat, même date (Cl). Il ne paraît pas avoir été noté à nouveau au Pilat. Est-ce un curieux oubli ou a-t-il disparu ?

20 (49). *Erebia aethiops* Esp. VII-VIII. — Habitat du précédent, mais n'est pas méridional comme lui. « Pap. c. aux environs de Lyon, aux Monts d'Or, à Tassin, à Charbonnières, juillet-août, n'est pas à La Pape » (ms. D.). « Pilat, musée GAYNON » (ms. R.). Cité aussi du Pilat par MULSANT avec *neoridas*. Il a sans doute disparu des localités citées par DONZEL, car il n'a été repris dans aucune, ni au Pilat, mais seulement aux bois de La Tour-de-Salvagny, pc. (Mo), à Lentilly (Sc), à Bessenay (Ré). Existe aussi au val d'Ambly, c. dans une localité restreinte au sommet de la falaise du côté de Chatelans (Te) ; à St-Hilaire-de-Brens (région de Bourgoin) (Ba). Les ex. de cet dernière localité ont été identifiés par le Dr RIEL à la ssp. *rubria* Frstf., qui existe aussi à St-Pierre-de-Chartreuse. C. également dans la région de Cerdon-Nantua (Mo).

21 (50). *Erebia euryale* Esp. — VII-VIII. — Lieux boisés des montagnes, ne descend jamais aussi bas qu'*aethiops*, *neoridas* ou même *stygne*. « Pilat, coll. GAYNON » (ms. R.). Jamais revu dans la région. Est c. à Pierre-sur-Haute vers 1300 m. (Mo).

22 (51) *Erebia ligea* L. — VII-VIII. — Bois des montagnes, à 1000 m. et plus. Exclusivement au Pilat, pr. (Cl, Mo), cité déjà du Pilat par le ms. R. Il est probable qu'il s'agit de la ssp. *carthusianorum* Frstf., qui paraît seule exister en France. Existe en Chartreuse, à Innimont, etc...

23 (—). *Erebia ottomana* HS., ssp. *tardenota* Praviel. — VII-VIII. Forêts et prés avoisinants à altitude moyenne. L'indication « Pilat au Bessat » (ms. D.), rapportée à *tyndarus* Esp. par DONZEL, (*tyndarus* était alors seul connu) se rapporte certainement à *ottomana*. L'espèce n'a pas été reprise au Pilat, mais sa présence y est normale, car elle habite le Mézenc, la région des sources de l'Ardèche, etc..., tandis que *tyndarus* préfère des altitudes supérieures.

(—). *Erebia nerine* Fr. (mieux *stirius* God.). — VII. — Lieux boisés des montagnes moyennes. Dans la coll. ROÜAST, l'étiquette d'espèce porte l'indication « Pilat ». En dessous figurent deux *nerine* authentiques, sans étiquettes, paraissant achetés ou échangés, puis des ex. de *stygne* Ochs, l'un ex coll. GAYNON avec étiquette de ROÜAST : « Est-ce bien *nerine* ? ». Il est donc fort douteux que *nerine* ait été pris au Pilat.

24 (54). *Melanargia galathea* L. — VI-VIII. — Prés, clairières, etc... Tc. et rép. partout dans la région. Varie beaucoup, soit pour la couleur du fond : jaune ou blanche, soit pour les dessins ; les nombreuses ab. nommées sont à rechercher. 2 ex. de l'ab. *leucomelas* Esp. à Chatelans (Te). Une ♀ à bande submarginale des postérieures réduite à quelques atomes et sur laquelle ressortent les ocelles cerclés de noir et l'extrémité des nervures également noires : St-Didier (Ro).

25 (59). *Satyrus circe* Fab. — VI-VIII. — Lieux secs et ensoleillés, recherche moins les couverts qu'*hermione*. « A Rochebrune, près Rive-de-Gier » (ms. D.). Jusqu'à ces dernières années, *circe* ne remontait pas jusqu'à Lyon et n'avait été repris qu'à Chavanay et Pélussin (Mo). Vers 1940, était capturé isolément à Vaugneray (DEFAÏSSE), puis au Mt Ceindre (Ré). Enfin, depuis 1944, est ac. ou c. en de nombreux points de l'Ouest lyonnais : Chaponost, Vaugneray, Bessenay, etc..., et même en banlieue immédiate ; fréquent aux environs de Bourgoin ; à Annoisin-Chatelans ; pris aussi entre Meximieux et Pont-d'Ain ; au Nord, remonte jusqu'à Morancé et sans doute bien plus haut.

26 (60). *Satyrus hermione* L. (mieux : *Hipparchia fagi* Scop.). — VII-VIII. — Sur les troncs et les rochers, en pays boisé, localités montueuses surtout. C., mais un peu l. Mts du Lyonnais, Mts d'Or, Pilat, etc... Chose curieuse, il est certainement r. près de Bourgoin : un seul ex. signalé (ou *alcyone* ?) : Montceau (étang des Frères) (SIRIE).

27 (61). *Satyrus alcyone* Schiff. (mieux : *Hipparchia aelia* Hoffm.). — N. — VII-VIII. — Lieux découverts, rochers ; assez difficile à distinguer d'*hermione*. Les ex. d'Annoisin-Chatelans, où l'espèce est c. (Te), plus petits et à bande plus coude que les *hermione* de l'Ouest lyonnais, paraissent bien appartenir à *alcyone*, non signalé ailleurs dans notre domaine.

28 (62). *Satyrus briseis* L. — VII-IX. — Lieux secs, rochers, terrains incultes et ensoleillés, en terrains primitifs et surtout calcaires. Al. Tous les Monts d'Or, sur les sommets surtout, c. ; St-Jean-des-Vignes, Morancé, Charnay ; Veyssillieu, l'Isle-d'Abeau et autres localités de la région de Crémieu et Bourgoin ; vallon de Lavaure, Rontalon, Brindas, Yzeron, St-André-la-Côte, etc... C. dans ses places de vol.

29 (63). *Satyrus semele* L. — VII-IX. Terrains secs, rochers, en toute nature de sols ; parfois même en banlieue immédiate. Ac., certaines années tc., et rép. partout.

30 (64). *Satyrus arethusa* Esp. — VIII-IX. — Rochers, terrains secs. Le ms. R., en un texte assez long, le cite abondant à fin VIII « sur le versant de droite du Mt Ceindre et quelques parties du plateau ; notes REYNAUD » et encore (notes émanant de ROÜAST lui-même) : « abondant versant gauche derrière la brèche Mt-Ceindre, les 17-VIII-1872, 15-VIII-1873, et le 23-VIII-1874 au vallon de la Cadette » (La Pape). Depuis, nul ne l'a repris aux Monts d'Or ou à La Pape. Il a été pris couramment en deux secteurs de notre zone seulement : région Crémieu-Bourgoin : Annoisin-Chatelans (Te), Corbeyssieu près Frontonas, St-Germain près L'Isle-d'Abeau, Cessieu, Meyrié, etc... (Mi) ; région Sud de la vallée du Rhône, à Andance, et, dans nos limites, à St-Pierre-de-Bœuf, à Malleval. Des ex. isolés ont été pris à Tassin (FAURE) ; à Morancé (Te) ; aux bords du canal de Jonage (Te).

31 (65). *Satyrus statilinus* Hfn. — VIII-IX. — Prés secs, chaumes, genêts, etc... Ac., mais al., n'est pas inféodé au calcaire comme l'indique le Cat. Lép. Fr. ; aucun de nos chasseurs ne l'a encore rencontré dans les Mts d'Or. Ouest Lyonnais, à La Tour-de-Salvagny, bois de Serres, Chaponost, vallon de Lavaure, région de St-Sorlin - St-André-la-Côte ; La Pape ; St-Jean-des-Vignes, Morancé, Charnay ; Frontonas ; L'Isle-d'Abeau ; Chatelans, Hières-sur-Amby, Verna, etc... ; bords du Rhône à la hauteur de Meyzieu. Notre race, petite et terne, n'a rien de la vigueur et du coloris de la méridionale *allionia* Fab.

32 (67). *Satyrus actaea* Esp. — N. — VII-VIII. — Lieux secs. « Elle commence à se montrer à Tain sur les coteaux du Rhône » (ms. D.). Actuellement au moins, *actaea* remonte nettement plus haut, à Andance (Mo), et, dans nos limites, à St-Pierre-de-Bœuf et aux gorges de Malleval, où il était c. le 6-VIII-1950 (Mo).

33 (69). *Satyrus dryas* Scop. — Fin VII-IX. — Lieux boisés, broussailles, au bord des eaux, etc..., toujours l., mais généralement c. dans ses places de vol. Non indiqué par le ms. D. ; signalé de La Pape, Grand-Camp (ms. R.). De nos jours, a été trouvé en de nombreuses localités à l'Est : La Pape, au bas des collines ; Cusset ; bords du canal de Jonage, bords du Rhône au pont de Jons, tc. (Mo) ; environs de Bourgoin ; Moras, St-Marcel-Bel-Accueil ; Chatelans, Hières-sur-Amby, La Balme, Sault-Brénaz (Te) ; au Nord-Est : Chalamont, Le Montellier ; Ambronay ; forêt de Seillon, où il est abondant (Ré). Par contre, au Nord-Ouest et à l'Ouest, cependant plus visités, nous ne le connaissons que des bois d'Alix, des bois de La Tour-de-Salvagny, où il est pc. (Mo) et de Couzon, ravin sud de la grande carrière (Ro).

34 (70). *Pararge egeria* L. — IV-VI ; VIII-H-III. — Hôte des bois, où il vole presque toute l'année ; pr. ou ac. Rép. partout. Le type *egeria* vole dans l'ensemble de la région, sauf en Dombes et en forêt de Seillon, où se prend la forme *intermedia* Weism. avec même des ex. d'*egerides* Stgr. ou très voisins ; de même aux Echarmeaux en Haut-Beaujolais. Le type varie assez pour l'importance et la vivacité des taches jaunes.

35 (71). *Pararge megeera* L. — IV-VI ; VII-IX. — Le long des murs, sur les rochers, endroits secs et découverts surtout, même en banlieue immédiate. Rép. et c. partout.

36 (73). *Pararge maera* L. — V-IX. — Mœurs du précédent, moins c., quoique jamais r. ; un peu plus l. Notre forme est *adrasta* Hb. Le type *maera* ou des formes de transition habitent les Alpes. Mais on peut trouver dans la région, à titre aberrationnel, des ex. plus rembrunis, à taches fauves réduites quoique toujours de ton assez vif, premier échelon de passage à *maera* : St-Didier (Ro).

37 (74). *Pararge achine* Esp. — N. — VI-VIII. — Bois, où il ne vole que par places. « N'est pas à Lyon, ni dans les environs à une distance assez grande ; néanmoins se trouve à Grenoble » (ms. D.). Un ex. a été pris à St-André-de-Corcy (Cl) ; forêt de Seillon, ac. (Ré, Te) ; Annoisin-Chatelans (Te) ; Soleymieu (Mi). Non cité de la région en dehors de ces quatre localités.

38 (75). *Aphantopus hyperanthus* L. — VI-VIII. — Bois, clairières, prairies en lisière des bois, dans les régions froides et humides seulement. Tc. en général dans ses places de vol. N'existe pas dans les Mts d'Or, la vallée du Rhône, mais abonde en Dombes, dans les parties fraîches de l'île Crémieu et des collines du Dauphiné : La Verpillière, Moras, etc..., dans l'Ouest lyonnais à une certaine élévation seulement, où il vole souvent avec *Erebia stygne*; cependant, on le trouve parfois dans les recoins frais des bois de Serres et de Charbonnières; de même, il descend des Dombes dans les ravins de La Pape.

L'ab. *arete* Müller, à ocelles réduits à des points aux inférieures, est signalée des Echets : « on trouve quelques variété *arete* » (ms. R.); de St-Paul-de-Varax (Ro); de Tramoyes (Mo); de Chatelans (Te).

39 (76). *Epinephele janira* L. — V-X. — Haies, jardins, prairies, etc..., tc. et rép. partout. Une ♀ de Limonest (Ro) correspond bien à *hispulla* Hb. On rencontre de temps en temps des ex. albinisants par décoloration d'une ou plusieurs ailes, à ne pas confondre avec des ex. simplement usés : La Tour-de-Salvagny, Montanay (Mo). Un ♂ avec une tache fauve autour de l'ocelle apical prolongée jusqu'à la nervure C1 : St-Didier (Ro). Un ex. ♂ très frais, albinisant par sa teinte du fond tirant sur le gris soyeux, transition à *griseo-aurea* Obth. : La Pape (Mo). Parmi les sujets éclos les derniers de l'année (fin VIII), on trouve des ex. chétifs et peu colorés.

40 (77). *Epinephele ithonus* L. — VII-IX. — Haies, buissons, bords des bois; tc., mais plus l. que *janira* : s'écarte des abords immédiats de la ville.

(78). *Epinephele ida* Esp. — VII-IX. — Coteaux secs, près des buissons. N'est pas dans la région, mais DONZEL « l'a trouvé à Tain, dans les vignes de l'Hermitage à la fin d'août » (ms. D.). M. GIRERD l'a repris sur les coteaux de l'Hermitage et, en face, à St-Jean-de-Muzols. Il est peu probable mais non impossible que nous découvriions un jour une de ses localités à l'intérieur de nos limites.

41 (80). *Epinephele lycaon* Rott. — VI-VIII. — Rochers et terrains incultes bien exposés. « Se trouve à Rochebrune près Rive-de-Gier » (ms. D.). N'a jamais été repris dans la région.

(81). *Coenonympha oedippus* Fab. — VI-VII. — Prés humides, marais. Non signalé de la région; mais cette espèce, toujours très l., serait pour nous une belle acquisition. Sa présence à Domène près Grenoble (Cat. Léop. Fr.), pouvait faire espérer la rencontrer dans un habitat analogue de nos environs, par exemple à La Verpillière. Cet espoir, déçu jusqu'à présent, se réalisera peut-être un jour.

42 (82). *Coenonympha hero* L. — N. — V-VI. — Prés humides, clairières des régions boisées. Etait déjà signalé de Mâcon (ANDRÉ) et de Treffort au Nord de Bourg (Cl); devait donc se rencontrer dans nos limites. En effet, il n'est pr. en forêt de Seillon (Ré) et à Lent (plusieurs ex. lors d'une excursion collective de la Société Linnéenne de Lyon), au Sud de Bourg. A rechercher sur d'autres points des Dombes. L'espèce, citée uniquement de Paris, du Nord-Est, d'Alsace et de la Nièvre par le Cat. Léop. Fr., existe aussi près de Roanne (ROUGEOT).

(83). *Coenonympha iphis* Schiff. — VI-VII. — Prés humides, en pays montagneux surtout. N'est connu au plus près de Lyon que du Jura : Gd-Colombier, Arvières, Innimont, La Balme près Cerdon, et n'a pas été rencontré dans nos limites.

43 (84). *Coenonympha arcania* L. — VI-VIII. — Lieux boisés, clairières; pc. ou c. suivant les localités dans notre région, où il est l. Paraît manquer dans presque tout l'Ouest lyonnais, la vallée du Rhône et le Pilat. La Pape, c. mais l.; Anthon; Veyssillieu, St-Marcel-Bel-Accueil (ac.), Moras (tc. autour de l'étang), Annoisin-Chatelans, Bourgoin, semble spécialement fréquent dans cette région; La Tour-de-Salvagny, tr.; Charbonnières, tr.; Mts d'Or à Poley-mieux, la Glande (Mt-Verdun), ar. et l.; Chasselay, tl., vallon exposé au Nord; Morancé, Alix, l. mais c. Signalé déjà en quelques ex. de La Pape et du Mont Ceindre (ms. R.). Sa distribution régionale, île de Crémieu exceptée, donne l'impression d'une espèce septentrionale, et cependant, on le trouve aussi dans les maquis secs et chauds de la Drôme.

(86). *Coenonympha philea* Hb. — VII. — Pâturages des montagnes. Existe à Pierre-sur-Haute, mais n'a pas été rencontré au Pilat.

(87). *Coenonympha dorus* Esp. — VI-VII. — Coteaux desséchés, lieux arides et chauds du Midi. Dans la coll. CLERC, un ex. porte une étiquette « Valbonne, août 1903 ». Il s'agit probablement de la Chartreuse de Valbonne, dans le Midi, et non de La Valbonne (Ain).

44 (88). *Coenonympha pamphilus* L. — IV-X. — Partout; tc. Ab. : aile antérieure droite presque entièrement blanche; Lozanne, un ex. (Ro). Ab. à fond des ailes jaune paille, très voisine de *pallida* Tutt: Lyon-Point-du-Jour, un ex. (Mo). Une ♀ présentant au-dessous des antérieures l'ocelle apical très gros et très pupillé de blanc: St-Didier (Ro). Une ♀ référible à *lyllus* Esp.: St-Didier (Ro).

IV. NYMPHALIDAE

45 (90). *Apatura iris* L. — N. — VI-VIII. — Bois, clairières, bords des routes. Espèce boréale, connue de la région de Nantua (ms. D., Mo), de la Chartreuse de Portes (Te), d'Innimont (Te), de St-Rambert-en-Bugey (Ro), de Neuville-sur-Ain (coll. COSTA DE BEAUREGARD). Dans nos limites : un ex. montagne d'Yzeron, versant Ouest (POULARD) ; un ex., malheureusement non conservé, à Villechenève (Mo) ; il a été vu deux ex. au château de St-Bonnet (Sc), et plusieurs en forêt de Seillon (Ré) ainsi qu'en forêt de St-Serverin (Te).

46 (91). *Apatura ilia* Schiff. — VI-VIII. — Routes et allées bordées de saules et peupliers. Actuellement tl. dans la région, mais était plus fréquent autrefois : « C. à Lyon, mais se trouve dans certaines localités plantées de saules, non dans toutes » (ms. D). « Une ♀ prise avant la saulée d'Oullins - Pierre-Bénite, 16-VIII-1873 ; devient de plus en plus rare aux environs de Lyon. Était autrefois très abondant au Parc de la Tête-d'Or et dans les saulées d'Oullins ; se trouve à Voreppe (Isère), bois des Echets (Ain), Pierre-Bénite » (ms. R.). De nos jours : Lyon-Point-du-Jour, un ex. (Mo) ; Francheville, un ex. (VOISIN) ; Ecully, un ex. (Mo) ; route de Frontonas à Charamel, un ex (Ba) ; Septème, un ex. (SERVANIN) ; vu, moins c. qu'*iris*, en forêt de Seillon (Ré) ; Bourgoin, un ex. (MI). Semble n'avoir subsisté en assez grande abondance que sur les bords du Rhône, en amont de Lyon : îles du Rhône, en face de Neyron, ac. (Ba, Mo) ; un ex. chemin de halage, rive droite, en face de ces îles (Mo) ; bords du Vieux Rhône, à Vaulx-en-Velin (Te). Plus à l'Est : pont de Loyettes (PARRICOT) ; Verna (Te).

Ab. *clytie* Schiff. : aussi c. que le type aux îles de Neyron et à Vaulx-en-Velin.

47 (92). *Charaxes jasius* L. — V-VI ; IX. — « Le 14-VI-1822, année très chaude, j'en ai pris un ♂ près de Rive-de-Gier, au sommet de la montagne nue des Tourrettes. Il était horriblement déchiré. Il venait probablement d'Hyères. C'est une capture des plus extraordinaires » (ms. D.). N'a, bien entendu, jamais été revu dans la région.

(—) *Limenitis lucilla* F. — VI — « DUPONCHEL dit qu'elle se trouve dans le département de l'Isère ; il aurait dû indiquer dans quelle partie ». (ms. D.). (DUPONCHEL, supplément aux tomes I et II de l'Histoire Naturelle des Lépidoptères ou Papillons de France de GODART, Diurnes, p. 101). Nous citons ce texte par curiosité historique, car *lucilla* n'a jamais été signalé depuis en France.

48 (93). *Limenitis sibilla* L. — VI-VII. — Bois, dans les localités à exposition froide et humide. Al., mais c. dans ses places de vol. Très rép. dans les Dombes, la forêt de Seillon, les Mts du Lyonnais ; existe aussi à Chasselay, Limonest, bords de l'Yzeron au Moulin du Gôt, au Mt-Pilat, à Bourgoin, à Soleymieu, bois de Bonnevaux près Lieudieu, etc..., et sans doute en Beaujolais.

49 (94). *Limenitis camilla* Schiff. — V-VI ; VII-VIII. — Jardins, bords des bois, chemins frais, etc... Ac. partout ; peut-être spécialement abondant aux alentours de Frontonas, Veyssillieu, Moras.

50 (95). *Limenitis populi* L. — VI-VII. — Bords des grands bois, allées forestières. Tl. dans nos environs et tr. « Habite... probablement certaines forêts de l'Ain ; a été vue, près de Lyon, à Fontaines, à La Pape », (ms. D). Signalé de la forêt de Seillon (LINGOT), d'Innimont (Te), de Châteauevieux près Neuville-sur-Ain (COSTA DE BEAUREGARD). Un ex. à Rivollet (Beaujolais) (Mo). M. JACQUIER a vu un ex. à Meyrié, un autre à Bourgoin. N'a été observé en plusieurs ex. que dans une localité assez inattendue par sa position géographique : lisière sud des bois de Chapullay entre Septème et Estrablin (Mo).

51 (96). *Vanessa atalanta* L. — VII-H-III-IV. — Jardins, bosquets ; offre, plus que toute autre espèce, la singularité d'occuper toujours les mêmes emplacements ; c. partout ; vole parfois en plein hiver : Tassin, 14-XII-1911 (Mo), Un ex. de taille moitié de la normale (35 mm) : St-Didier (Ro).

52 (97). *Vanessa cardui* L. — VII-H-V. — Surtout dans les lieux découverts et ensoleillés. Partout, mais son abondance varie assez avec les années. Cette instabilité dans la fréquence paraît liée aux migrations massives si souvent observées chez cette espèce. Lors d'une de ces migrations, à fin V-1931, les

papillons. dans toute la ville et sa banlieue, se succédaient de seconde en seconde, suivant approximativement une direction sud-ouest à nord-est. En 1946, l'abondance extrême de l'espèce provenait aussi sans doute d'une semblable migration.

53 (98). *Vanessa io* L. — VII-H-V. — Bosquets, jardins, clairières des bois. Ac. ou c. partout.

54 (99). *Aglais urticae* L. VII-H-V. — Espèce très ubiquiste, c. partout.

55 (100). *Aglais polychloros* L. — V-H-IV. — Bosquets, vergers, lisière des bois. Pr., quoique beaucoup moins abondant qu'*urticae*; certaines années, semble manquer presque complètement. Rép. partout.

56 (101). *Polygonia c-album* L. — V-VI; VIII-IX. — Jardins, bosquets, lisière des bois, dans les parties fraîches et ombragées, non dans les terrains secs. Rép. partout et généralement pr. ou même ac., même en banlieue immédiate. C'est peut-être aux bords du Rhône, vers Solaize, Sérézin, etc., qu'il est le plus abondant. Varie beaucoup, d'une génération à l'autre, et aussi dans la même génération. La gén. est., à ailes moins découpées, est référable le plus souvent à l'ab. *hutchinsoni* Robson.

(102). *Polygonia egea* Cram. — V-VI; IX. — Autour des buissons dans le Midi. Il y a peu d'espoir de le voir figurer un jour dans notre faune; cependant sa capture à St-Jean-de-Muzols (Ardèche) par M. GIRERD le rapproche singulièrement de nous.

57 (103). *Eu Vanessa antiopa* L. — VII-H-IV. — Jardins, bosquets, bois, lieux frais et ombragés. Se réveille un peu plus tard que les autres Vanesses de son sommeil hivernal. Rép. partout: pr. quoique moins abondant que les autres Vanesses, *levana* excepté.

58 (104). *Araschnia levana* L. — N. — IV-VI (gén. vern. *levana*); VII-VIII (gén. est. *prorsa* L.). — Habite normalement le Nord et l'Est de la France jusqu'à la Côte-d'Or; était signalé aussi des Basses-Pyrénées (Cat. Lép. Fr.) et de l'Allier (ΒΕΡΗΘΟΥΜΙΟΥ). Dans son habitat normal, fréquente, souvent en abondance, les parties fraîches des sous-bois. Rien ne laissait prévoir autrefois une extension de cet habitat jusqu'à nos régions. Il n'est pas indiqué par CONSTANT dans son Catalogue de Saône-et-Loire. En 1925, M. DULAC, du Creusot, le capturait en certain nombre près de cette ville (Am. Pap., vol. II, p. 287). En 1929, il atteignait notre région: St-Didier, 2 ex. (Ro); Ste-Foy-lès-Lyon, un ex. *prorsa* (Mo). De 1929 à nos jours, il a été repris ou revu souvent, notamment à La Verpillière (Te, Mo), aux Echarmeaux (Ro), à Lyon - Pt-du-Jour (Mo), à Francheville (Mo), à St-Genis-Laval (Du), aux bords du canal de Jonage (Ro), à nouveau à St-Didier (Ro), aux bords de l'Azergues à Morancé (Mo), à Bessenay, c. en 1940 (POULARD), à Lent (FERROT), à Chamelet (VOISIN). L'espèce a été reprise en 1951 à La Verpillière (Mo), mais se maintiendra-t-elle chez nous? Il sera intéressant de la surveiller de près. A noter que, sauf à Bessenay, elle a toujours été prise dans nos environs par ex. isolés.

(105). *Melitaea maturna* L. — V-VII. — Allées humides et herbues des forêts (espèce du Nord-Est, du Valais et de Savoie). « Certains bois humides du département de l'Isère » (ms. D.), renseignement ayant sans doute inspiré aussi un passage de DUPONCHEL: « se trouve... en France dans le département de l'Isère » (Suppl. aux tomes I et II de l'Hist. Nat. des Lép. ou Pap. de France de GODART, Diurnes, p. 137). Rien n'indique qu'il s'agisse de la partie de l'Isère appartenant à notre région. « Un ex. très frais, le 19-V, entre le signal de Mercruy et Larny près Lentilly (Rhône) » (ms. R.). Cette dernière citation devrait nous autoriser à comprendre *maturna* dans notre faune, mais la localité de cet ex. unique (qu'on n'identifie pas dans la coll. ROÜAST) paraît assez surprenante, et nous n'osons en faire état.

59 (107). *Melitaea aurinia* Rott. — V-VII. — Prés, surtout dans les localités fraîches. « Pap. en mai à Tassin contre le Pont d'Alaï; on l'a prise à La Pape » (ms. D.). « C'est à tort que l'étiquette du Musée ne la mentionne pas; GAYNON met « France méridionale » (ms. R.). Cela laisserait croire qu'il était tr. et l. autrefois. Plus tard, vers 1878, ROÜAST le signale c. à Mercruy, aux Echets, à St-André-de-Corcy. De nos jours, il a été pris dans de nombreuses localités de l'Ouest lyonnais, en Dombes, dans la forêt de Seillon, à La Pape, au Mt Narcel dans les Mts d'Or, à La Verpillière, dans la région de Bourgoin. Il est c. ou tc. dans ses places de vol; mais nous avons l'impression, sans pouvoir l'affirmer, que son habitat s'agrandit ou se rétrécit suivant les années.

Comme l'indique le Cat. Lép. Fr., la chen., hôte habituel des *Plantago* ainsi

que presque toutes nos *Melitæes*, vit aussi sur les *Lonicera*; elle a été prise sur cet arbuste au Bois de Serres sous les taillis de chênes (Mo). Le seul ex. conservé de cet élevage est plus rougeâtre que la normale et de dessin particulier. L'expérience serait à renouveler.

Aurinia varie assez d'un ex. à l'autre; certaines ♀ se rapprochent un peu de *provincialis* Bdv. Un ex. très aberrant par mélanisme: bords de l'Yzeron au Moulin du Gôt, 6-VI-1907 (Mo).

60 (108). *Melitæa cinxia* L. — V-VI; VIII. — Tous les prés; espèce très rép., même en banlieue immédiate, et ac. ou c. Varie relativement peu. L'ab. *matisconensis* André, sans les points noirs caractéristiques du dessus des ailes postérieures, décrite de Mâcon, doit pouvoir se trouver dans nos limites.

61 (109). *Melitæa phoebe* Knoch. — V-VIII. — Prairies sèches, lieux incultes et ensoleillés. Rép. partout. Espèce très variable pour la taille, le coloris, l'accentuation ou l'atténuation des dessins noirs. Sans le dessous caractéristique des ailes postérieures, pourrait se confondre avec d'autres espèces, *deione* par exemple.

62 (110). *Melitæa didyma* Ochs. — V-IX. — Coteaux secs, endroits incultes, genêts. Son habitat est un peu plus restreint que celui des espèces précédentes, mais il est c. dans ses nombreuses places de vol. Ouest lyonnais, vallée du Rhône, La Pape, bord du canal de Jonage, Limonest, environs de Bourgoin, Annoisin-Chatelans, etc... Varie assez, surtout pour la coloration des ♀; certaines, rembrunies, font passage à *alpina* Stgr; d'autres, fauve pâle, même d'éclosion, se réfèrent à *occidentalis* Stgr.

(111). *Melitæa aurelia* Nick. — VII. — Prairies. Aucun indice de la présence dans la région de cette espèce plutôt septentrionale et orientale. D'après ANDRÉ remplacerait *parthenie* à Mâcon; l'erreur nous paraît certaine.

63 (112). *Melitæa athalia* Rott. — Semble n'avoir généralement qu'une gén.: V-VII. Cependant, à La Verpillière, où l'espèce paraît dès fin V, des ex. très frais en VIII devaient appartenir à une deuxième gén. Lieux boisés, rép. partout et c. ou tc. Varie assez.

Ab. *navarina* de Sélys: un ex., bois de La Tour-de-Salvagny (Mo).

64 (114). *Melitæa deione* Hb. — V-VIII. — Coteaux bien exposés. « Habite les environs de Lyon, Rive-de-Gier, Digne, Toulon, en mai; prend une taille plus grande dans le Midi » (ms. D.). Depuis l'époque de DONZEL, elle n'avait pas été signalée de la région, mais seulement de Bourg-Argental, d'Andance, de La Voulte, etc... Le 16-VIII-1918 était repris à Tassin, broussailles dominant le vallon du Tabagnon, localité très restreinte (Ri): même localité, 29-5-1927 (Mo). Capturée depuis en plusieurs endroits: Vaugneray (DEFAÏSSE), Bessenay (Ré), St-Genis-Laval (Du), vallon de Lavaure (Mo), Montagny (Mo), Chasse, c. dans un emplacement restreint (Mo), et même à St-Didier (Ro), aux bords de l'Yzeron au Moulin du Gôt (PERROT), localités très explorées depuis longtemps. Semble donc en extension.

65 (115). *Melitæa parthenie* Bkh. — Deux gén.: V-VI; VII-VIII. — Prairies sèches, lieux incultes et ensoleillés. Rép. partout; c. ou tc. La forme que nous prenons ne serait pas la forme typique, qui existe plus au Nord et dans les Alpes, mais une race méridionale à coloris plus vif et dessins moins accentués (d'après M. DESLANDES). Varie assez d'un ex. à l'autre; un ex. rembruni et à dessins flous, bords de l'Azergues, Les Chères (Mo).

66 (117). *Melitæa dictynna* Esp. (mieux *diamina* Lang.). — Même singularité que chez *athalia*: n'a, en général, qu'une gén., V-VII; mais, à La Verpillière, où l'espèce paraît dès fin V, quelques ex. frais, de taille assez réduite, pris en VIII, appartenaient sans doute à une deuxième gén. Prairies humides des localités froides; l., mais pr. ou ac. dans ses places de vol. Bien rép. dans les Mts du Lyonnais; Mt Pilat; La Tour-de-Salvagny, Civrieux d'Azergues; La Verpillière, St-Chef et marais du Vernay près Bourgoin, etc...

67 (119). *Argynnis selene* Schiff. — V-VI; VII-VIII. — Lieux frais et boisés. « Habite... aux environs de Lyon les bois de Limonest et probablement les montagnes de l'Ouest » (ms. D.). La Valla (Loire), Les Echets, St-André-de-Corcy, Estressin (ms. R.). Il est al., mais pr. ou ac. dans ses localités. Essentiellement en Dombes et forêt de Seillon, où il est très rép., ainsi que dans les Mts du Lyonnais; aussi à La Verpillière, ac.; à Flosailles; à Chasse; aux bords de l'Yzeron; aux bords du canal de Jonage; à Limonest, r., etc...

68 (120). *Argynnis euphrosyne* L. — V-VI (aucun ex. de la 2^e gén. n'a été pris dans la région). — A presque l'habitat de *selene*, craint moins les endroits

secs. Non cité de Lyon par le ms. D. « Lyon, catalogue Musée de Lyon, GAYNON ». « Un ex. à Mercruy, un autre à Lentilly » (ms. R.). Se prend surtout par ex. isolés, peut-être plus c. ces dernières années : bois de la Barollière à Limonest (Ro) ; Chasselay, fond de vallon boisé exposé au Nord, plusieurs ex. (Mo) ; bois de La Tour-de-Salvagny (Mo) ; Charbonnières (PERRON) ; Mts de Tarare (Mo) ; col de Malval (Te) ; Le Montellier (Cl) ; forêt de Seillon (Ré) ; Michalieu près Annoisin (Ro) ; pr. à Bourgoin (Mi) ; Mt Pilat (Cl) ; au Planil (Mo).

69 (121). *Argynnis pales* Schiff. — VI-VII. — *Pales* habite les hauts pâturages alpins ; l'espèce récemment distinguée, *arsilache* Esp. (mieux : *aquilonaris* Stich.) habite, à toutes altitudes, certaines localités où pousse l'*Oxycoccus palustris* Pers. « 4 pap., bois du Pilat, 18-VI-1873. Le pap. était assez abondant et très frais au Planil du 19 au 22-VI-1875 ; 8 jours plus tard, on en aurait capturé davantage » (ms. R.).

Récemment encore, cette citation, attribuée à *pales*, semblait bien surprenante, car ni *pales*, ni même *aquilonaris* n'avaient été signalés du Massif Central. Ces dernières années, des captures d'*aquilonaris* à Pierre-sur-Haute et ailleurs sont venues confirmer la vraisemblance des captures de ROUAST. Cependant l'espèce n'a pas été reprise par les lépidoptéristes contemporains.

70 (122). *Argynnis dia* L. — IV-V ; VII-IX. — Partout dans les prés, clairières, lieux incultes. Rép. et ac. ou c. Notre race, qui varie généralement peu, n'a pas la moitié basilaire de l'aile postérieure « ordinairement toute assombrie », comme l'indique SEITZ (vol. I, p. 232, fig. 68 f) en décrivant le type. Cette remarque est due au Dr ROMAN, qui signale la capture d'un ex. conforme aux descriptions et figure de SEITZ au Mt Laroche (Mts d'Or).

71 (123). *Argynnis amathusia* Esp. — VII-VIII. — Prairies humides des Alpes. Signalé autrefois du Pilat par MULSANT (Scuvenirs du Mont Pilat, vol. II, p. 26 et catalogue en fin de volume). Repris en abondance le 5-VIII-1941 au Mt Pilat (Mo). La localité est très restreinte : bords du Gier presque à sa naissance, dans les prés à l'orée de la forêt, et en forêt même, dans les petites clairières que traverse la rivière. *Amathusia* n'est pas connu seulement du Pilat dans le Massif Central ; il existe aussi près des sources de l'Ardèche (PRAVIEL, B. S. E. F., t. XLVI, mai 1941, p. 62).

72 (124). *Argynnis ino* Rott. — VI-VIII. — Prés et bois humides. « Habite... Pilat » (ms. D.). N'a pas été repris au Pilat, mais nous connaissons depuis peu trois localités où cette espèce est permanente : marais du Vernay près Bourgoin (Mi) ; St-Chef près Bourgoin (Ré) ; vallon humide à St-Sorlin près Mornant (DENNINGER). Un ex., sans doute errant venant des Dombes, bords de la Saône à Trévoux (Mo).

73 (125). *Argynnis aglaja* L. — VI-VIII. — Prairies et broussailles, genêts. Dans la région, existe presque uniquement en terrain montagneux ; c. dans ses places de vol. Essentiellement au Pilat, dans les Mts du Lyonnais et sans doute du Beaujolais. Peu signalé des Mts d'Or : Mt Thou, 2 ex. (ms. R.), prairies au Nord de la Tour de Narcel, ar. (Mo). Bourgoin, à Rosières, au champ de tir (Mi).

Ab. *hortensia* Riel (DONZEL in litt.) = ab. F, Mill. Ico. — Ex. mélanisant à l'extrême, décrit et figuré par MILLIÈRE dans son Iconographie (Ann. Soc. Linn. Lyon, 1861, p. 197, fig. 1 et 2), et par TESTOUR (Les Types dans la coll. DONZEL, Ann. Soc. Linn. Lyon, 1936, p. 69). Voici un passage de MILLIÈRE : « Cette ab. remarquable, dont je n'ai vu qu'un seul ex., fait partie de la coll. DONZEL. Elle a été obtenue d'une chen. provenant du Mt Pilat (Loire). L'insecte qui devait donner une si intéressante variété de *aglaja*, n'avait rien, me disait autrefois mon collègue, M. DONZEL, qui le distinguât d'autres chen. de la même espèce élevés en même temps. L'éclosion de cette Argynne date de juin 1825 ; cependant, sa conservation est parfaite ». Ce qui était vrai en 1861 l'est encore aujourd'hui, et *hortensia* est toujours, par son parfait état de fraîcheur, une des merveilles de la coll. DONZEL.

74 (126). *Argynnis niobe* L. — VI-VIII. — Lieux herbus des montagnes ; généralement ac. dans ses localités. « Près de Lyon, se trouve essentiellement à Pilat et dans les montagnes voisines » (ms. D.). « Au Planil, à côté de la ferme, à mi-chemin de St-Chamond au Pilat : 18 individus le 9-VII-1871 (REYNAUD) ; 2 pap. même endroit, 14-VII-1873 » (ms. R.). Il est singulier que les lépidoptéristes actuels ne l'aient pas repris au Pilat. Est-ce négligence, ou *niobe* est-il tl. ; ou même, aurait-il disparu ?

Il s'agit presque certainement de l'ab. *eris* Meigen, sans taches macrées, car le type manque ou est tr. dans la plupart des localités françaises de l'espèce.